

COMMUNE D'ALLEVARD

(I S E R E)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué le 17 février, s'est réuni à 19h30 sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Sidney REBBOAH, Christelle MEGRET, Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Yannick BOVICS, Françoise TRABUT, Sébastien MARCO, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Patrick BARRIER, Martine KOHLY, Sophie BATTARD, Nathalie HAILLEZ, Salvador VALERO, Véronique CHANCRIN

Pouvoirs : Thomas SPIEGELBERGER pouvoir à Rachel SAUREL, Andrée JAN pouvoir à Christelle MEGRET, Sarah WARCHOL pouvoir à Nathalie HAILLEZ, Aadel BEN MOHAMED pouvoir à Junior BATTARD, Valentin MAZET-ROUX pouvoir à Georges ZANARDI, Béatrice BON pouvoir à Françoise TRABUT, Ludovic BRISE pouvoir à Sébastien MARCO

Quatre sièges demeurent vacants

Délibération n° 01/2025 – Désignation d'un correspondant défense

Monsieur le Maire rappelle que conformément à la circulaire du 26 octobre 2001, chaque commune doit désigner, parmi les membres du Conseil Municipal, un correspondant défense.

Pour exercer ses fonctions, le correspondant bénéficie d'une information régulière. Il est en outre l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires territoriales en particulier du délégué militaire départemental. La mission qui lui incombe s'articule autour de quatre axes principaux :

- Informer les citoyens de la possibilité qui leur est offerte de participer aux activités de défense au titre des préparations militaires, du volontariat et de la réserve militaire ;
- Promouvoir les métiers de la défense ;
- Sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire, en réalisant par exemple des manifestations à l'occasion des fêtes nationales, de célébrations ou de commémorations ;
- Organiser des visites de sites militaires, des conférences débats, etc...

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** Madame Christelle MEGRET correspondante défense de la commune d'Allevard auprès des services de la Préfecture de l'Isère

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Françoise TRABUT



Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Sidney REBBOAH

